

2019

Construction du nouvel Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aide-Soignants (IFSI-IFAS) du CHAL et du Pôle de formations supérieures

Pour une offre performante de
formations et de services
sur le territoire

Opération en co-maîtrise d'ouvrage entre le CHAL et Annemasse Agglo



Avec le soutien de :



L'HISTORIQUE

Histoire d'une dynamique et d'un projet réalisé en commun...

1974

Créée en 1974 après délibération du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier d'Annemasse, voilà presque 40 ans que l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) d'Ambilly a ouvert ses portes. Il accueillait à cette époque 25 étudiants alors appelés «élèves».

1992

En 1992, le décret n°92510 du 5 juin transforme les écoles d'infirmières en Institut de Formation en Soins Infirmiers, octroyant le statut d'étudiant aux élèves infirmiers. Progressivement les quotas évoluent, passant de 50 étudiants en 1991, 105 en 2001 à 108 à ce jour.

2004

Martial Saddier et Robert Borrel, respectivement Président et Vice-Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Intercommunal Annemasse Bonneville, ont élaboré avec Bruno Vincent, Directeur du CHIAB de l'époque, le plan pluriannuel d'investissement concernant la reconstruction du CHAL à Contamine sur Arve, la reconstruction de l'EHPAD de Bonneville, la reconstruction de l'EHPAD de Marnaz, la réhabilitation de l'EHPAD d'Ambilly, la reconstruction de la Clinique d'Annemasse et **la reconstruction de l'IFSI du CHAL sur le site actuel**. Il s'est agi à l'époque de poser les bases de l'organisation de soins publics privés sur l'agglomération d'Annemasse et de Bonneville. Les dirigeants actuels du CHAL mettent en œuvre avec énergie ses orientations majeures.

2012

Dans la perspective de son déménagement, le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL), en lien avec la Région Rhône-Alpes et les élus locaux, prépare la reconstruction d'un nouvel Institut de Formation en soins Infirmiers sur le site de l'ancien hôpital d'Ambilly.

Les locaux actuellement occupés sont en effet devenus obsolètes, tant d'un point de vue fonctionnel que technique, et ne permettent plus de répondre aux évolutions des quotas de formation d'Étudiants en Soins Infirmiers et Elèves Aides-Soignants. Il manque des salles suffisamment dimensionnées pour accueillir l'ensemble des promotions, des salles plus adaptées pour réaliser les travaux dirigés et des salles de pratique fonctionnelles. En outre les étudiants ne disposent pas d'espace de détente et d'espace de restauration adaptés.

2015

Le Pôle métropolitain du Genevois français accompagne la constitution d'une offre singulière d'Enseignement Supérieur et Recherche pour mieux répondre aux besoins des entreprises et des habitants du territoire. Cette démarche s'inscrit dans le renforcement du projet transfrontalier partagé par les acteurs locaux à l'échelle du Grand Genève, **elle est soutenue par la Région et l'Etat au titre du Contrat de plan Etat-Région (CPER)**.

2018

Lancement de la démarche «Grand Forma», visant à accompagner la constitution d'une offre d'Enseignement Supérieur sur le territoire. Elle se décline à l'échelle d'Annemasse Agglo autour de 4 axes stratégiques, dont celui de la santé. La constitution d'un Pôle de formations supérieures publiques et privées, au sein de l'écoquartier Etoile Annemasse-Genève, intégrant la reconstruction de l'IFSI, devient alors un projet « phare » de cette démarche Grand Forma. Le 28 mars, **un site provisoire permettant l'accueil de formations est inauguré**, au 1^{er} étage du 13 avenue Emile Zola à Annemasse, accueillant 408 apprenants sur sa première année.

En juillet, le partenariat entre l'IFSI-FAS du CHAL et Annemasse Agglo se concrétise : **les Dirigeants du CHAL et d'Annemasse Agglo signent une convention de groupement de commandes coordonné par le CHAL pour la co-maitrise d'ouvrage d'un bâtiment commun** répondant aux besoins des deux institutions. Ce nouveau bâtiment sera situé sur le site de l'ancien Hôpital d'Ambilly, au coeur de l'écoquartier Etoile Annemasse-Genève.

26 août 2019

La construction du nouvel IFSI-FAS et d'un Pôle de formations supérieures au sein d'un même bâtiment se réalise en co-maitrise d'ouvrage entre le CHAL et Annemasse agglo.

Cette opération nécessite la signature de conventions entre les deux parties au fur et à mesure de son avancement. Après la signature en juillet 2018 de la convention d'un groupement de commandes entre le CHAL et Annemasse Agglo, une nouvelle étape va être franchie ce jour avec **la signature de la convention cadre et de la convention de financement du projet par Christian Dupessey**, Président d'Annemasse Agglo et **Didier Renaut**, Directeur Général du CHAL et Président du Comité Stratégique du GHT Léman Mont-Blanc.

Ces signatures interviennent en présence de **Jean-Marc Bassaget**, Sous-Préfet du canton de Saint-Julien en Genevois, **Yannick Neuder**, Vice Président du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, **Christian Monteil**, Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, **Serge Savoini**, Président du Conseil de surveillance du CHAL, **Martial Saddier**, Député et Président du Comité Territorial des Elus Locaux du GHT Léman Mont-Blanc et **Guillaume Mathelier**, Maire d'Ambilly.

LE PROJET

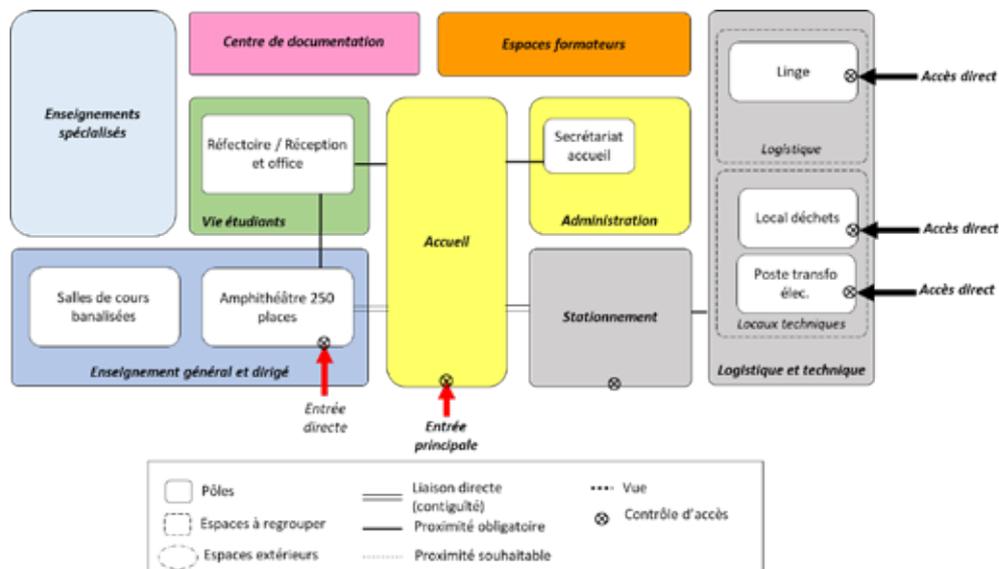
Un nouveau bâtiment dédié à l'IFSI et à la formation supérieure, qui répond aux besoins respectifs du CHAL et d'Annemasse Agglo

La convergence des programmes de l'IFSHFAS du CHAL et du Pôle de formations supérieures d'Annemasse Agglo, ainsi que de leurs plannings opérationnels ont conduit le CHAL et Annemasse Agglo à réaliser une opération commune.

Les deux maîtres d'ouvrage ont défini une conduite commune de l'opération en précisant les rôles de chacun, à travers des conventions : co-maîtrise d'ouvrage, convention cadre, convention de financement. Un programme opérationnel et une enveloppe financière ont été déterminés.

— La programmation

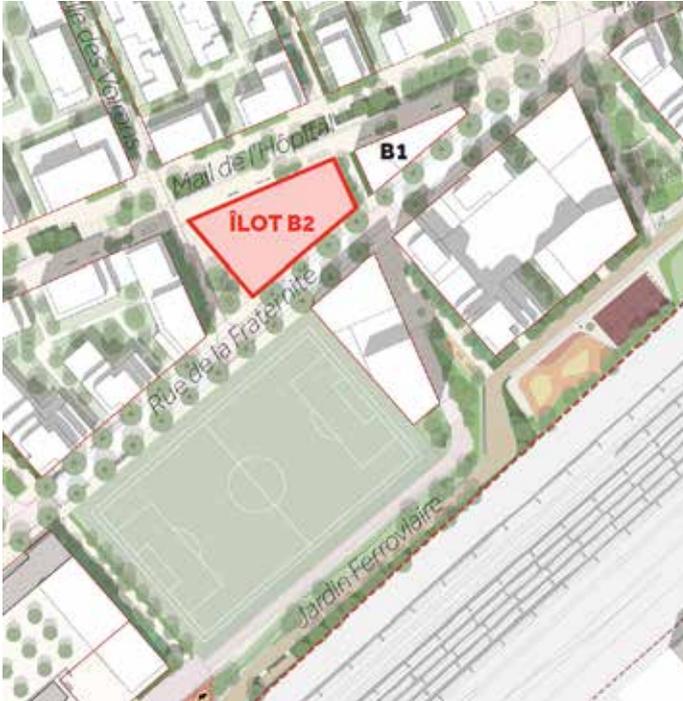
Le nouveau Bâtiment sera dimensionné pour permettre la formation complète, à terme, de **770 étudiants** : 3 promotions de 120 étudiants en soins infirmiers extensible à 140 étudiants (formation de 3 ans, actuellement 108 étudiants par promotion), 100 élèves aides-soignants (formation de plus d'un an, actuellement 77 élèves) et 250 étudiants de diverses formations supérieures.



Le nouveau Bâtiment d'environ **4 000m² de surface** sera partagé entre des locaux appartenant au CHAL pour les stricts besoins de l'IFSI (2 300m² environ : salles pour les enseignements spécialisés, administration, documentation...) et des locaux appartenant à Annemasse Agglo pour les stricts besoins de Grand Forma (250m² environ : salles de cours, bureaux de formateurs...) ainsi que les locaux mutualisés (1 400m² environ : accueil, locaux logistiques et techniques, réfectoire, grand amphithéâtre de 250 places, salles de travail, espaces de vie étudiante...). Le stationnement est également prévu.

— Une opération emblématique de la ZAC

Etoile Annemasse-Genève



Le futur Bâtiment de l'IFSI, (îlot B2 sur le plan ci-dessus), se situera entre le Pôle d'Échanges Multimodal de la gare et la centralité du quartier développée autour de la nouvelle place du Jura à Ambilly d'une part, et d'autre part, entre le Pôle d'affaires situé le long du jardin ferroviaire et le tissu résidentiel actuel. Il bénéficie donc d'une localisation privilégiée au cœur du futur quartier Étoile et de l'agglomération d'Annemasse.

Principal édifice public du quartier, l'îlot B2 est destiné à abriter le premier équipement du Pôle de formations supérieures de ce nouveau quartier mixte. Dans ce contexte très urbain (dense et intense), il constituera un équipement public majeur du quartier mais aussi de la métropole genevoise, et doit participer pleinement aux synergies urbaines et programmatiques du quartier.

Le Bâtiment, qui occupera l'intégralité de l'îlot, aura vocation de démonstrateur sur la qualité et l'exemplarité architecturale qui devra traduire le caractère institutionnel du programme, les performances environnementales et la mutualisation, la flexibilité programmatique et des usages.

L'îlot B1 (à droite de l'îlot B2 sur le schéma) pourrait à moyen / long terme accueillir une éventuelle extension du Pôle de formation du B2. Cette possibilité sera intégrée dès la conception du Bâtiment.



Crédit : Agence D & A

— Le planning

Les partenaires se mobilisent pour une livraison du Bâtiment commun au second semestre 2022.

En janvier 2019, le jury rassemblant les Dirigeants du CHAL et d'Annemasse Agglo ainsi que leurs partenaires (Région Rhône-Alpes, commune d'Ambilly, aménageur et urbaniste de la ZAC...) a sélectionné trois équipes d'architectes.

Le lauréat du concours sera connu au troisième trimestre 2019.

Les travaux débiteront d'ici fin 2020.

— Une opération mutualisée aux avantages multiples

Une optimisation des espaces

L'ambition de mutualisation forte et de fonctionnement décloisonné, avec une logique d'optimisation des espaces, permettra aux futurs utilisateurs, et notamment à l'IFSI du CHAL, de bénéficier d'équipements (amphithéâtre...) et d'espaces communs (espaces de vie étudiante...) mieux adaptés aux besoins et plus qualitatifs, tout en optimisant les surfaces.

Ces équipements et espaces communs seront aussi davantage valorisables pour des usages «externes» et généreront ainsi des recettes de fonctionnement supplémentaires (location de l'amphithéâtre notamment).

Enfin, cette mutualisation forte sera également source d'innovations et de synergies pédagogiques intéressantes.

Permettre l'évolution du projet

Elle permet une évolutivité du projet : les espaces communs mutualisés seront suffisamment dimensionnés pour pouvoir « absorber » des développements futurs (accueil éventuel de formations suisses, développement du Pôle de formations supérieures d'Annemasse Agglo...) ce qui permettra ainsi de ne pas être confronté à des réinvestissements lourds.

Créer un Pôle étudiant sur le territoire

Elle permet de créer un véritable Pôle étudiant visible et ouvert, un lieu vitrine de l'enseignement supérieur attractif et moderne : une opération « signal » qui contribuera à valoriser la politique régionale en matière de développement de la formation notamment supérieure, et le territoire (Annemasse Agglo et le Genevois français).



— Le plan de financement global



Le coût de la construction (études et travaux toutes dépenses confondues, hors parking souterrain et mobilier) est chiffré à 10 250 000 € TDC.

La construction du parking souterrain, qui serait réalisée sous maîtrise d'ouvrage Annemasse Agglo, est chiffrée à 1 800 000 € TDC, portant ainsi le coût total d'opération à 12 050 000 € TTC (hors mobilier).

La répartition des coûts d'opération est la suivante :

- 5,9M€ pour les locaux propres à l'IFSI et l'IFAS du CHAL
- 6,1M€ pour les autres locaux gérés par Annemasse Agglo ;

Chacun des maîtres d'ouvrages assumant le financement de ses locaux et la recherche de subventions afférente.

— Les cofinancements, les institutions et partenariats



Le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes - Subvention de 4M€ allouée au CHAL pour les locaux propres de l'IFSI-IFAS et subvention envisagée de 1,3M€ pour le Pôle de formations supérieures de l'Agglo par le biais de la convention de coopération métropolitaine.



Le soutien du Conseil Départemental de la Haute-Savoie - Subvention de 500 000€ à 800 000€ pour le mobilier de l'IFSI et les équipements pédagogiques. Annemasse Agglo a par ailleurs sollicité un soutien du Département au titre des fonds frontaliers.



Le soutien de l'ARS - Le projet a reçu le soutien de l'ARS, qui a validé le Plan Global de Financement Pluriannuel du CHAL, en intégrant la reconstruction de l'IFSI-IFAS.



Le soutien de la commune d'Ambilly - Conformément aux accords locaux et au positionnement volontariste de la commune d'Ambilly pour soutenir le développement de la formation sur son territoire, l'assiette foncière du Bâtiment est assumée financièrement par la commune d'Ambilly. Celle-ci, après avoir acheté ce terrain auprès de l'aménageur de la ZAC Etoile Annemasse-Genève, le met gratuitement à disposition des maîtres d'ouvrage dans le cadre d'un bail emphytéotique ou bail à construction.



Le soutien du Pôle métropolitain - En termes d'ingénierie technique et de communication.

L'AMBITION DU CHAL

Un IFSI modernisé, pour mieux répondre aux enjeux de développement

— **Etre plus attractif** en offrant aux étudiants des infrastructures modernes et plus opérationnelles pour la mise en œuvre de méthodes et pratiques pédagogiques innovantes telle que la simulation en santé.

— **Développer les formations continues des professionnels de santé** en répondant mieux aux besoins des établissements sanitaires et médico-sociaux de notre territoire tout en limitant les déplacements vers des organismes de formation plus éloignés pour des raisons écologiques et économiques. L'IFSI a mis en place depuis plusieurs années un catalogue de formation continue sur des thématiques diversifiées.

— L'IFSI - IFAS aujourd'hui, en quelques chiffres

Nombre d'étudiants et d'élèves

- 3 promotions de 108 étudiants infirmiers
- 1 promotion de 77 élèves aides-soignants

Personnels de l'IFSI

- 1 Directrice (Isabelle Ruin),
- 2 cadres supérieurs de santé,
- 1 documentaliste,
- 4 secrétaires,
- 20 formateurs,
- 3 agents d'entretien

Budget de fonctionnement annuel : 2,5 M €

— **Etre en situation de former davantage d'étudiants en soins infirmiers et d'élèves aides-soignants** en réponse aux besoins en personnel des établissements et structures de notre territoire.

En effet, ces professions de santé sont en tension localement et les besoins sont multiples, en lien notamment avec la croissance démographique de notre département, mais également avec l'augmentation du nombre de personnes âgées.

Il s'agit pour l'Institut de préparer les futurs professionnels aux évolutions du métier et d'accompagner leur professionnalisation au regard des différents modes de prise en charge.



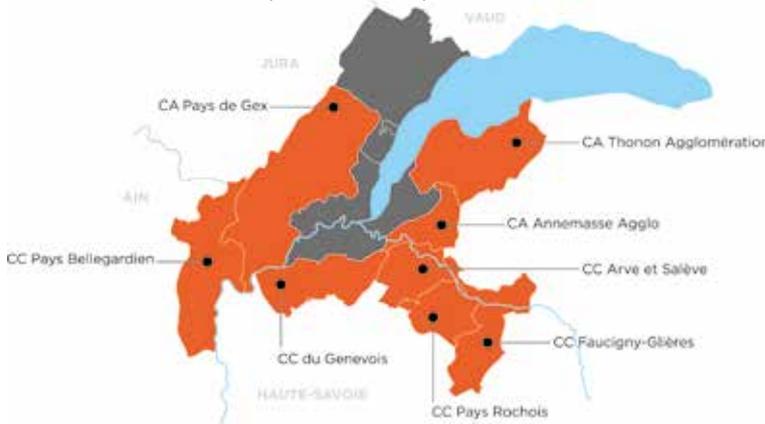
L'IFSI-IFAS est adossé au CHAL et rattaché par convention à l'Université Grenoble-Alpes (UGA) dans le cadre de l'universitarisation de la formation.

L'AMBITION POUR LE TERRITOIRE

Une contribution majeure à la dynamique métropolitaine en matière d'Enseignement Supérieur

— Le Genevois français, territoire en devenir pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche

L'enseignement et la formation constituent des enjeux majeurs pour le développement économique du Genevois Français. Celui-ci constitue la partie française d'une métropole transfrontalière et internationale, de portée européenne.



Le Genevois français compte plus de 420 000 habitants, soit pratiquement la population de la Métropole de Grenoble (450 000 habitants). Il est depuis plus de 10 ans, le territoire le plus dynamique de France métropolitaine.

Le Genevois français compte plus de 1800 étudiants en formations supérieures. L'objectif est de faire progresser le nombre d'étudiants dans les formations post-bac, de +10% dans les 3 ans (2019-2022).

Six filières sont particulièrement visées :

- **La construction durable et la transition écologique** (avec notamment la labellisation par l'Education Nationale du Campus des Métiers et des Qualifications Transfrontalier Construction Durable Innovante, inauguré le 11 février 2019) ;

- La mobilité durable ;
- Le tourisme et le bien-être ;
- La solidarité internationale ;
- L'alimentation ;
- La santé.

L'offre d'Enseignement Supérieur et de Recherche se structure autour de 6 Pôles territoriaux complémentaires à l'échelle du Genevois français : l'Etoile Annemasse-Genève, La Roche-sur-Foron, Thonon-les-Bains, Archamps Technopole, Bonneville et Ferney-Voltaire.

— La Démarche Grand Forma, au service des enjeux de développement de l'enseignement supérieur sur le territoire.

- Le Pôle métropolitain du Genevois français a été **missionné par l'Etat et la Région, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER)** pour réaliser un diagnostic et proposer un positionnement stratégique pour le développement de l'Enseignement Supérieur dans le Genevois français.

Une méthode singulière, orientée emploi et développement économique, a donc été mise en place, visant à fédérer les acteurs de la formation et les collectivités territoriales, rendre plus lisible l'offre existante et favoriser les coopérations entre acteurs (Charte) et les actions à court et moyen termes, en s'appuyant sur les centres de compétences et de formations existants en Auvergne-Rhône-Alpes et en Suisse.

GRAND FORMA

Se former dans
le Genevois français

Les objectifs de la démarche sont simples. Ils consistent à :

- **répondre aux besoins des entreprises** : sur les métiers en tension ; pour favoriser la création de valeur ajoutée, l'économie de la connaissance ;
- **faciliter l'accueil d'étudiants** : par des continuités de parcours, par une offre de formation spécifique ; par le développement d'une offre de services estudiantins (logements, mobilité...);
- **valoriser l'excellence** (dans les métiers, dans les formations) **et l'expérimentation** (organisationnelle, pédagogique, etc), promouvoir un territoire « démonstrateur » ;
- **attirer des talents dans le Genevois français** pour favoriser la création de valeur ;
- **renforcer les capacités d'accueil de formations.**

— La mise en œuvre de cette démarche à l'échelle d'Annemasse Agglo

Cette démarche globale « Grand Forma » se décline à l'échelle d'Annemasse Agglo autour de 4 axes stratégiques : l'accès à l'enseignement supérieur ; la santé (avec l'Institut de Formation en Soins Infirmiers) ; la solidarité internationale ; la « ville durable » (construction durable et mobilité).

Collectivité compétente pour les études et l'appui au développement de la formation et de l'enseignement supérieur (y compris le financement et la gestion d'un immobilier dédié), Annemasse Agglo travaille depuis plusieurs années pour constituer un véritable Pôle de formations supérieures publiques et privées, à Ambilly, au sein de la ZAC Etoile Annemasse-Genève.

Dans l'attente, elle a d'ores et déjà structuré un site provisoire permettant l'accueil de formations, au 13 avenue Emile Zola à Annemasse, inauguré le 28/03/2018 et accueillant d'ores et déjà 408 apprenants sur sa première année de fonctionnement. Ce site provisoire a notamment favorisé le développement d'un partenariat entre le CHAL et Annemasse Agglo avec des formations IFSI dispensées dans ces locaux.



— L'apport de l'opération commune « IFSI/ Pôle de formations supérieures Grand forma Annemasse » au territoire

Le territoire d'Annemasse Agglo compte actuellement 33 formations post-bac et 800 à 1000 étudiants.

Cette opération commune contribuera à augmenter significativement cette densité de formations et d'étudiants (au moins 1200 étudiants attendus à terme sur l'ensemble territoire). La dynamique constatée actuellement sur le site provisoire Grand Forma Annemasse conforte la pertinence de cet objectif.

En disposant au sein du futur bâtiment de 3 salles de formation d'une capacité chacune de 30 places, de 2 bureaux pour les formateurs, et d'un accès aux espaces mutualisés avec l'IFSI (hall d'entrée et banques d'accueil, amphithéâtre de 250 places, les 10 salles de travail de groupe, les espaces de vie étudiante...), la dynamique enclenchée avec le site provisoire ne pourra que s'amplifier et se pérenniser, dans un cadre de travail encore plus attractifs pour les formateurs et les apprenants. L'amphithéâtre permettra d'ouvrir ce pôle de formation sur l'extérieur et de renforcer l'écosystème local en matière d'enseignement supérieur et de recherche, via l'accueil d'évènements et de conférences variés.

Cette opération participera donc fortement à l'ambition et aux objectifs définis à l'échelle du Genevois français, tels que rappelés ci-dessus, **renforçant la polarité d'Annemasse Agglo au sein du maillage des sites dédiés à l'enseignement supérieur.**

— Les autres démarches menées en parallèle

En parallèle de cette opération commune, Annemasse Agglo a demandé à l'aménageur de l'écoquartier Etoile, Bouygues Immobilier, de lancer une consultation d'opérateurs-investisseurs, afin de **poursuivre le développement d'une offre de formation et de services dédiés aux étudiants dans son coeur d'agglomération.**

L'objectif est ainsi de solliciter des porteurs de projets (opérateurs immobiliers publics ou privés, investisseurs, associations, acteurs publics ou privés...) pour participer à la définition et à la mise en oeuvre d'un projet immobilier comportant les dimensions suivantes :

- Locaux pour des formations publiques ou privées complémentaires à l'opération commune CHAL/Annemasse Agglo (notamment espaces de travail et de ressources)
- Habitat pour étudiants, chercheurs, jeunes actifs
- Services dédiés à la vie étudiante et citoyenne, aux formateurs et organismes de formation.

La sélection du projet est prévue pour la fin d'année 2019.

Annemasse Agglo travaille en outre sur l'expérimentation d'une offre de services aux étudiants, en accompagnement de ces projets immobiliers.

Elle appuie enfin le développement de formations nouvelles, en partenariat notamment avec l'Université Savoie-Mont-Blanc, et participe activement à la gouvernance du Campus des Métiers et des Qualifications Transfrontalier Construction Durable Innovante.

Bilan du site provisoire Grand Forma à Annemasse

En une année scolaire entière de fonctionnement (2018-2019) :

8 organismes de formations utilisateurs : l'Université Savoie Mont-Blanc, le CNAM, l'Institut de formations en Soins Infirmiers, H.E.T.S (Genève), l'Université Lyon 2 avec le CERAH Genève, Wall Street English, G5, SI2A

10 parcours de formations dispensés (Initiale, Alternance, Continue) : Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (USMB) ; DU Gestion Immobilière (USMB) ; DU Gestion de projets (Université Lyon 2 avec le CERAH) ; Licence professionnelle Management de la Relation commerciale (USMB - Bac +3) ; Titre professionnel Manager d'Univers Marchand (G5 - Bac +3) ; CNAM formation des formateurs.

408 étudiants ont utilisé les locaux et services de Grand Forma.

63% de taux d'occupation des salles sur l'année. Capacité d'accueil du site provisoire : 3 salles de formations d'une capacité d'accueil de 19 personnes, 1 salle à l'usage des formateurs, 1 salle de restauration/détente.